

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2021

Le 23 avril 2021 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de MARLHES, Salle polyvalente, après avoir été convoqués dans les délais légaux le 15 avril 2021 par Mr Jean François CHORAIN, Maire.

PRESENTS : CHORAIN Jean-François, PIOT Michelle, EPALLE Daniel, DURIEU Françoise, LEGER Sébastien, PEYRARD Olivier, DEBARD Béatrice, BERTHAIL Angélique, ROYON Frédéric, GUILLAUME Chris, EPALLE Sandrine, DOURRET Josselin, BOYER Carole

ABSENT : GRANGE Aurélie ayant donné pouvoir à DEBARD Béatrice

SECRETAIRE : BOYER Carole

Jean-François CHORAIN, Maire, ouvre le Conseil municipal en nous informant du courrier de démission de Emile Chorain. Il doit être remplacé par l'un des membres de la liste adverse. Jean François Chorain a eu un refus de Maurice Rocher puis de Nicole Monteux. Gilbert Grousson sera contacté prochainement.

Il enchaîne sur le reportage de 3 jours effectué à l'initiative de M6 qui a suscité des avis divergents. Il a finalement décidé de répondre aux questions des journalistes et de s'exprimer sur le sujet de la boucherie Badieu. L'émission sera diffusée le 02 mai 2021. Ce sujet suscite beaucoup d'incompréhension et il est de notre devoir de répondre en toute transparence aux questions. Notre objectif est bien sûr de trouver une solution adaptée aux besoins des Marlhiens.

Mr le Maire propose ensuite le vote du compte rendu du Conseil municipal du 27 mars 2021. A l'unanimité, ce compte rendu est approuvé.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

A la suite des démissions successives de Michel BELIN (Adjoint délégué, président de la CAO) et Emile CHORAIN (Conseiller municipal, membre de la CAO), il convient de modifier la composition de la **Commission d'Appel d'Offres**.

Après démission du président délégué par arrêté n°2020-033 du 13 Juin 2020, Mr le Maire redevient Président de droit.

Les candidatures suivantes ont été reçues :

Membres titulaires : M. Chris GUILLAUME – Mme Angélique BERTHAIL - M. Josselin DOURRET

Membres suppléants : Mme Aurélie GRANGE - M. Sébastien LEGER - M. Daniel EPALLE.

Après délibération, le conseil municipal **APPROUVE**, par 13 Voix pour la liste présentée et 1 Blanc, les candidatures proposées pour constitution de la CAO.

VOTE DES TARIFS EAU 2021-2022

Au vu des travaux de renouvellement de conduite AEP à réaliser (réseaux vieillissants et fuyards) et des remplacements de compteurs en cours, la commission Eau/ Assainissement propose au Conseil Municipal une augmentation des tarifs.

Après vote à l'unanimité, le Conseil Municipal décide à l'unanimité une augmentation de l'ensemble des tarifs.

- *Consommation d'eau en m³* :
 - de 0 à 400 m³ : 1,22 € (augmentation de 3 %)
 - de 401 m³ à 1000 m³ : 1,01 € (augmentation de 2%)
 - + de 1000 m³ : 0,94 € (augmentation de 1 %)
- *Prix de la redevance fixe* : 80,40 €
- *Prix de la location de compteur* : 7,69 €

Ces tarifs seront applicables au rôle d'eau établi pour la période de Mai 2021 à Mai 2022.

VOTE DES TARIFS ASSAINISSEMENT 2021-2022

Au vu des travaux à réaliser sur le réseau (mise en séparatif) et l'acquisition d'un dégrilleur en amont de la station, la commission Eau/ Assainissement propose au Conseil Municipal de voter une augmentation des tarifs.

Après vote à l'unanimité, le Conseil Municipal décide une augmentation de 3 % des tarifs.

- *Droit fixe* : 41,44 €
- *Prix de la redevance* : 1,18 € / m³

Ces tarifs seront applicables au rôle d'assainissement établi pour la période de Mai 2021 à Mai 2022.

Le Conseil Municipal décide également à l'unanimité de reporter à 2 100 € la **Participation** pour l'**Assainissement Collectif (PAC)** à dater du 1^{er} janvier 2021.

LOYERS ASALEE ET INFIRMIERES LIBERALES

Mr le Maire explique la nouvelle organisation de la Maison de Santé à partir du 1^{er} Avril 2021 :

Mélanie CARROT, qui travaille pour Asalée (Action de Santé Libérale en Equipe), reprend le local des infirmières (bureau et salle d'attente commune) soit : $25,04 \text{ m}^2 \times 4,98 = 124,70 \text{ € HT}$

Les infirmières libérales ont fait le choix du local autrefois destiné au dentiste (bureau, salle d'examen, salle d'attente et communs) soit : $41,87 \text{ m}^2 \times 4,98 = 208,51 \text{ € HT}$

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité approuve le bail professionnel avec Asalée et l'avenant avec les infirmières libérales et autorise Mr le Maire à signer les deux documents correspondants.

RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE AEP

La commune de Marllhes prévoit de renouveler environ 90 ml de canalisation en diamètre 125 sous la Route Départementale 501 (Route de St-Genest-Malifaux depuis le carrefour jusqu'au croisement de la Rue de la Croix Rouge), de réaliser un maillage sur une canalisation existante Route de Riotord et de reprendre une antenne et une quinzaine de branchements particuliers.

Pour assurer le chiffrage du projet et le suivi des travaux, trois bureaux d'études ont été consultés pour une mission de maîtrise d'œuvre complète.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le bureau Fbi-ie Franck BEAULAIGUE Ingénierie, Infrastructure et Environnement de MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire) qui a fait l'offre la plus basse pour 2 000 € HT.

Il autorise Mr le Maire à signer le contrat correspondant et à consulter les entreprises pour la réalisation des travaux.

PROGRAMME VOIRIE 2021

Monsieur le Maire rappelle le Programme de la voirie 2021 présenté au conseil le 18 Juillet 2020 :

- Le Suc de Verne (la route qui monte après Brodillon)
Le Portey (depuis l'intersection avec la Frâche)

Il fait part que l'Entreprise EIFFAGE ROUTE Centre Est de YSSINGEAUX (43) a présenté une offre globale de 49 817 € 25 H.T. correspondant à l'offre la plus avantageuse (parmi les 6 entreprises consultées).

Il précise qu'il a été demandé au Département une subvention au titre de l'*enveloppe Voirie*.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la proposition de la Commission d'Appel d'offres pour le choix de l'entreprise EIFFAGE ROUTE et autorise Mr le Maire à signer le marché.

PROGRAMME VOIRIE 2020 : marché complémentaire

Monsieur le Maire rappelle qu'il reste à réaliser l'accès de l'ADAPEI Route de Saint-Genest-Malifaux.

Il fait part que les évacuations des eaux pluviales et les bordures n'étant pas prévues au marché initial, l'entreprise RM MOULIN des Villettes a établi un devis de travaux supplémentaires pour 7 259 € HT.

La commission Voirie propose de réaliser ces travaux et de supprimer le point à temps prévu Place du Mai pour 2 725 € en compensation.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la proposition de la commission Voirie et autorise Mr le Maire à signer le marché complémentaire correspondant.

RESTRUCTURATION DU RESEAU ASSAINISSEMENT DEPUIS LA STATION VERS LA ROUTE DE RIOTORD ET LE CHEMIN DES TEMPLIERS

Mr le Maire explique que, dans la continuité des travaux du Lotissement des Frênes et conformément aux préconisations du diagnostic assainissement de 2013, la commune envisage la restructuration du réseau assainissement Eaux Usées depuis la station d'épuration à Ecotay en direction de la *Route de Riotord* ainsi qu'en direction du *Chemin des Templiers*.

Le bureau d'études Fbi-ie Franck BEAULAIGUE Ingénierie, Infrastructure et Environnement de MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire), qui a travaillé sur le lotissement, a fait une offre de maîtrise d'œuvre pour 4 750 € HT. Les travaux sont quant à eux évalués à 120 250 € HT.

Concernant les aides financières, nous pouvons déposer une demande à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (appel à projet plan France Relance) et au Département (appel à partenariat Eaux et milieux aquatiques) sur la partie réseau Eaux Usées.

Mr le Maire propose alors le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux EU	108 250 €	Subv. Agence de l'Eau 60 %	67 800 €
Travaux EP	12 000 €	Subv. Département 20 %	22 600 €
Honoraires maîtrise d'œuvre	4 750 €	Fonds propres	34 600 €
TOTAUX DEPENSES	125 000 €	TOTAUX RECETTES	125 000 €

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'offre de maîtrise d'œuvre et le plan de financement présenté et autorise Mr le Maire à lancer l'appel d'offres et à déposer les demandes de subventions aux services concernés.

LANCEMENT APPEL D'OFFRES TRAVAUX LOTISSEMENT LES FRENES ET ABORDS

Mr le Maire rappelle le projet du Lotissement des Frênes et en continuité, la réhabilitation des réseaux dans le secteur s'étendant du cimetière au Chemin des Templiers.

Notre maître d'œuvre, le bureau d'études Fbi-ie, a préparé un dossier de consultation des entreprises réparti en 3 lots :

Lot 1 Terrassements, réseaux

Lot 2 Voirie

Lot 3 Espaces verts et plantations.

Le marché se compose :

- d'une tranche ferme estimée à 433 750 € HT pour les travaux du lotissement et le raccordement côté cimetière ;

- d'une tranche conditionnelle pour les réseaux aux abords et notamment sur le Chemin des Templiers (lots 1 et 2 uniquement) estimés à 183 250 € HT.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les travaux décrits ci-dessus et autorise Mr le Maire à lancer l'appel d'offres correspondant.

ACQUISITION DE LA PELLE

Monsieur le Maire rappelle qu'au vu des fréquentes locations de mini-pelle pour les besoins du service technique (chemins, branchements eau, etc...), il est avantageux d'acquérir ce matériel.

Considérant que la dépense a été inscrite au Budget Primitif 2021, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la proposition de la société PAYANT qui s'élève à 39 500 € HT pour un modèle VOLVO EC 270 et sa remorque Moiroud EC0350A et autorise Mr le Maire à signer le bon de commande correspondant.

ACQUISITION MAISON ET TERRAINS EHPAD

Mr le maire rappelle qu'une proposition d'achat a été faite en décembre 2020 pour 235 000 € auprès de la direction de l'EHPAD

Il est décidé de faire une relance de cette offre.

VENTE LOTS CONSTRUCTIBLES RUE DE L'AUBEPINE

Mr le maire explique que les travaux de déblaiement et de réseaux sont terminés.

3 demandeurs se sont fait connaître et il a été attribué un lot à chacun d'entre eux. Il est convenu de fixer un prix par lot afin de les valoriser de façon plus équitable pour un prix moyen de la surface totale de 60 € le m².

VENTE DELAISSE DE VOIRIE AU MONTEIL AUX RIVERAINS

Il est décidé au préalable de vérifier auprès du notaire si la prescription trentenaire est applicable sur le chemin rural et de se renseigner sur le coût de l'enquête publique.